



**Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement**

Paris, le 14 février 2014

## **INVITATION PRESSE**

**Déplacement de Cécile Duflot  
Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement**

**Lundi 17 février à 10h  
à Mantes-la-Ville (Yvelines)**

**Cession de foncier public  
dans le cadre du Nouveau Grand Paris du logement  
et de l'aménagement durables**

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, se rendra lundi 17 février à Mantes-la-Ville (Yvelines) pour visiter une opération menée par l'établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) sur la Zac de Mantes université.

Ce quartier de 40 ha, articulé autour d'un pôle technologique universitaire, d'un parc urbain, d'un projet comprenant plus de 2 000 logements et des commerces, situé tout près de la gare de Mantes-la-Jolie, fait l'objet de l'opération d'intérêt national Seine Aval réalisée par l'Epamsa. Cet aménageur de l'État travaille en collaboration avec les collectivités locales dans le cadre d'un projet de territoire qui vise à doubler le niveau de production de logements et à développer les transports et l'activité économique à travers de nouvelles filières (éco-construction, éco-industrie, logistique, etc.). Une telle opération illustre le type de projets que la ministre souhaite voir se développer dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Nouveau Grand Paris du logement et de l'aménagement durables qu'elle a présentée en Conseil des ministres le 29 janvier dernier.

Après une visite du chantier de reconversion d'un ancien site industriel, où des opérations de dépollution sont menées selon des procédés innovants, la ministre assistera à la signature du protocole de cession de terrains appartenant à RFF en vertu de la loi du 18 janvier 2013

Cette emprise de 5,5 ha est le premier terrain ferroviaire cédé par un établissement public sous le régime de décote de la loi du 18 janvier 2013. Cette cession va permettre de débloquer un projet en attente depuis 2008 et qui prévoit notamment la construction de 900 logements.

## **Programme**

- 10h** Arrivée à Mantes-la-Ville, présentation de l'opération Mantes Université
- 10h10** Visite du chantier, notamment de l'opération de dépollution de la Halle Sulzer
- 10h25** Perspective sur les terrains RFF et présentation des opérations permises par la cession du site dans le cadre de la ZAC Mantes Université  
*Institut des sciences et techniques des Yvelines (école publique d'ingénieurs), 1<sup>er</sup> étage, salle de la cafétéria*
- 10h30** Interventions de Monique Brochot, maire de Mantes-la-Ville, et de Alain Quinet, directeur général délégué de RFF
- 10h35** Discours de Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement
- 10h45** Signature du protocole de cession État/Epamsa/RFF en vertu de la loi du 18 janvier 2013 en faveur de la construction de logements
- 10h50** Réponses aux questions de la presse

## **Les journalistes sont invités à indiquer leur présence auprès du service presse**

- par téléphone : 01 44 49 85 13

- ou par email : [secretariat-presse@territoires.gouv.fr](mailto:secretariat-presse@territoires.gouv.fr)